

MY MAIN STREET  
MA RUE PRINCIPALE

# CONTRIBUTION NON REMBOURSABLE POUR LES ENTREPRISES LOCALES

## GUIDE DE PRÉPARATION DES DEMANDES



Partners



Canadian Urban Institute  
Institut Urbain du Canada



Economic Developers Council of Ontario

Funded by



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Survol du programme Ma rue principale</b>	<b>3</b>
<b>Aperçu du programme Accélérateur d'entreprises locales</b>	<b>3</b>
<b>Communautés participantes</b>	<b>5</b>
<b>Contributions non remboursables pour les entreprises locales</b>	<b>9</b>
<b>Définitions</b>	<b>9</b>
Nouvelle entreprise (jeune entreprise)	9
Entreprise existante (expansion et rétablissement)	9
<b>Admissibilité</b>	<b>10</b>
Entreprises admissibles	10
Entreprises inadmissibles	11
<b>Coûts admissibles</b>	<b>12</b>
Équipement	12
Améliorations à la propriété à bail	12
Rénovations à la façade extérieure	12
Inventaire	12
Technologie	12
Marketing	12
Location (uniquement pour les « nouvelles » entreprises)	12
<b>Coûts inadmissibles</b>	<b>13</b>
<b>Processus du programme et engagement</b>	<b>13</b>
<b>Exigences pour les demandes</b>	<b>14</b>
<b>De quelle façon les demandes seront-elles évaluées ?</b>	<b>15</b>
<b>Évaluation en comité</b>	<b>20</b>
<b>Exigences d'approbation</b>	<b>20</b>
<b>Exigences en matière de paiements et de rapport</b>	<b>21</b>

## SURVOL DU PROGRAMME MA RUE PRINCIPALE

Ma rue principale est un investissement de 23,5 millions de dollars dans la reprise économique locale financé par l'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario). Le programme Ma rue principale est le fruit d'une collaboration entre Economic Developers Council of Ontario (EDCO) et l'Institut urbain du Canada (IUC) visant à appuyer la revitalisation de 200 quartiers dans tout le sud de l'Ontario (excepté Toronto).

Ma rue principale est un programme d'une durée de deux ans qui a pour but de revitaliser les rues principales des quartiers grâce à une saine combinaison de commerces tout en générant des opportunités économiques locales inclusives. Le programme compte deux volets de financement : le programme Accélérateur d'entreprises locales et le programme Activateur de communauté de Ma rue principale.

## APERÇU DU PROGRAMME ACCÉLÉRATEUR D'ENTREPRISES LOCALES

Le programme Accélérateur d'entreprises locales de Ma rue principale appuie la revitalisation de 65 communautés en offrant à chacune son propre Ambassadeur de rue principale, une étude de marché personnalisée, une analyse des données et une contribution non remboursable pour les petites entreprises.

En participant au programme Accélérateur d'entreprises locales de Ma rue principale, les communautés participantes ouvrent les portes aux ressources suivantes pour les entreprises le long de leurs rues principales :

- **Accès à un Ambassadeur de rue principale**

Au cœur du programme Accélérateur d'entreprises locales de Ma rue principale sont les Ambassadeurs de rue principale. Les Ambassadeurs de rue principale fournissent des services de conseils pratiques pour les entrepreneurs. Les entreprises locales peuvent recruter leur Ambassadeur de rue principale pour les aider avec leurs défis commerciaux et pour obtenir des conseils portant sur les programmes et les ressources propres à leur entreprise.

- **Contributions non remboursables pour les entreprises locales**

Les entreprises locales situées dans les communautés participantes peuvent faire une demande allant jusqu'à 10 000 \$ en contributions non remboursables pour aider à démarrer ou faire croître leur entreprise.

- **Profil de marché communautaire**

Un profil de marché communautaire détaillé est développé dans chaque communauté pour aider les entreprises locales à mieux comprendre la zone commerciale de la communauté, sa démographie, la façon dont les résidents dépensent leur argent, leur mobilité et la façon dont ils consomment les médias. Cette étude est utilisée pour identifier de nouvelles possibilités d'affaires le long de la rue principale, ainsi que pour aider les entreprises existantes à mieux cibler leur communauté locale et répondre à leurs besoins.

- **Rapport d'étude de marché**

Les entreprises dans les communautés participantes peuvent avoir accès à des rapports d'étude de marché personnalisés pour leur entreprise. Ces rapports peuvent aider les propriétaires d'entreprises à mieux comprendre leur clientèle, ce qui les définit et la façon dont ils peuvent l'augmenter.

- **Ressources de formation en ligne**

Les entreprises dans les communautés participantes peuvent avoir accès à une gamme de formation en ligne. Il existe des vidéos sur demande visant à aider les entrepreneurs à démarrer ou à faire croître leur entreprise de rue principale, ainsi que des webinaires mensuels en direct durant lesquels des spécialistes de l'industrie aborderont des sujets d'actualité auxquels les entreprises pourraient être aux prises, allant du marketing, aux activités commerciales, au recrutement et plus encore. Outre les webinaires mensuels, les entreprises peuvent participer à des séances mensuelles informelles avec des experts durant lesquelles ils peuvent obtenir des leçons en temps réel sur la façon d'appliquer les connaissances qu'ils ont apprises dans d'autres cours et webinaires offerts par Ma rue principale et poser des questions.

Pour regarder les vidéos de formation sur demande, visiter

**[www.mymainstreet.ca/biztraining](http://www.mymainstreet.ca/biztraining)**.

Pour voir les événements en direct à venir, visiter

**[www.mymainstreet.ca/events](http://www.mymainstreet.ca/events)**.

## COMMUNAUTÉS PARTICIPANTES

Pour voir la carte des communautés participantes, veuillez visiter :

[www.mymainstreet.ca/project-map](http://www.mymainstreet.ca/project-map)

COMMUNAUTÉ	MUNICIPALITÉ
Brampton – Bramalea	Brampton
Brampton – Centre-ville de Brampton	Brampton
Brampton – Rue Kennedy	Brampton
Brampton – Mount Pleasant	Brampton
Brampton – Rue Queen (Queen et 410)	Brampton
Brampton – Rue Queen (Queen et Airport)	Brampton
Brampton – Rue Queen (Queen et Dixie)	Brampton
Brampton – Quartier résidentiel	Brampton
Brockville – Centre-ville de Brockville	Brockville
Burlington – Couloir de commerces de détail d'Aldershot	Burlington
Burlington – ZAC du centre-ville de Burlington	Burlington
Burlington – Couloir de commerces de détail de Fairview	Burlington
Carleton Place – Centre-ville de Carleton Place	Carleton Place
Comté d'Haldimand – Jarvis	Comté d'Haldimand
Comté d'Haldimand – Selkirk	Comté d'Haldimand
Cornwall – ZAC du centre-ville	Cornwall
Essex – Centre d'Essex	Essex
Essex – Harrow	Essex

Haldimand County – Caledonia	Haldimand County
Haldimand County – Cayuga	Haldimand County
Haldimand County – Dunnville	Haldimand County
Haldimand County – Hagersville	Haldimand County
Hamilton – ZAC de Concession Street	Hamilton
Hamilton – Village Hess	Hamilton
Hamilton – ZAC du village international	Hamilton
Hamilton – Couloir de la rue James	Hamilton
Hamilton – Couloir de la rue King Est	Hamilton
Hamilton – ZAC de la rue King Ouest	Hamilton
Hamilton – ZAC de la rue Locke	Hamilton
Hamilton – ZAC de l’esplanade de la rue Main Ouest	Hamilton
Hamilton – Stoney Creek/Hamilton Est	Hamilton
Hamilton – ZAC de Waterdown	Hamilton
Kingston – Centre-ville de Kingston	Kingston
Kingston – Inner Harbour/Williamsville	Kingston
Kitchener – Village de Belmont	Kitchener
Kitchener – Centre-ville de Kitchener (City Centre et Innovation Districts)	Kitchener
Kitchener – Rue Lancaster Ouest	Kitchener
Kitchener – Market District et rue King Est	Kitchener
Kitchener – Rue Victoria Nord	Kitchener
London – Cœur du centre-ville/rue Dundas	London

London – Cœur du centre-ville/Richmond Row	London
London – Rue Dundas Est (Ancien East Village)	London
London – ZAC de la rue Hamilton	London
Markham – Centre-ville d’Unionville	Markham
Markham – First Markham Place et First Markham Centre	Markham
Mississauga – ZAC de Clarkson	Mississauga
Mississauga – ZAC de Cooksville	Mississauga
Mississauga – Cœur du centre-ville	Mississauga
Mississauga – ZAC de Malton	Mississauga
Mississauga – ZAC de Port Credit	Mississauga
Mississauga – ZAC de Streetsville	Mississauga
Canton de North Glengarry – Alexandria	Canton de North Glengarry
Canton de North Glengarry – Maxville	Canton de North Glengarry
Orangeville – Centre-ville d’Orangeville	Orangeville
Orillia – ZAC du centre-ville d’Orillia	Orillia
Oshawa – Centre-ville d’Oshawa	Oshawa
Ottawa – ZAC de la rue Bank	Ottawa
Ottawa – ZAC de la rue Preston	Ottawa
Ottawa – ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	Ottawa
Ottawa – ZAC de la rue Sparks	Ottawa
Ottawa – ZAC du quartier Vanier	Ottawa
Port Colborne – Centre-ville de Port Colborne	Port Colborne

Port Colborne – ZAC de la rue principale	Port Colborne
Sarnia – Centre-ville de Sarnia	Sarnia
Sarnia – Village de Mitton	Sarnia
Smith Falls – Rue Beckwith	Smith Falls
St. Catharines – Centre-ville de St. Catharines	St. Catharines
St. Catharines – Merritton	St. Catharines
St. Marys – Centre-ville de St. Marys	Stratford
St. Thomas – Centre-ville de St. Thomas	St. Thomas
Stratford – Centre-ville de Stratford	Stratford
Vaughan – Autoroute 7 Ouest	Vaughan
Vaughan – Thornhill (rue Centre) Vaughan	Vaughan
Vaughan – Thornhill (rue Younge)	Vaughan
Vaughan – Centre métropolitain de Vaughan	Vaughan
Waterloo – Quartier universitaire	Waterloo
Waterloo – Quartier résidentiel de Waterloo	Waterloo
West Elgin – Rodney	West Elgin
West Elgin – Lorne Ouest	West Elgin
Whitby – Centre-ville de Brooklin	Whitby
Whitby – Centre-ville de Whitby Nord	Whitby
Whitby – Centre-ville de Whitby Sud	Whitby
Whitchurch-Stouffville – rue principale de Stouffville	Whitchurch-Stouffville
Warton – ZAC du centre-ville de Warton	Péninsule Bruce

## CONTRIBUTIONS NON REMBOURSABLES POUR LES ENTREPRISES LOCALES

Dans le cadre de ce programme, les nouvelles entreprises et les entreprises existantes situées dans l'une des communautés participantes peuvent faire une demande pour recevoir un financement allant jusqu'à 10 000 \$. Puisque ceci est un concours, le financement n'est disponible que pour cinq (5) nouvelles entreprises et cinq (5) entreprises existantes par communauté participante.

### Définitions

Les définitions de « nouvelles entreprises » et d'« entreprises existantes » sont propres à ce programme et pourraient ne pas s'aligner aux définitions utilisées dans le cadre d'autres programmes et soutiens aux entreprises.

La rue principale définit ces termes de la manière suivante :

#### **Nouvelle entreprise (jeune entreprise)**

1. Une entreprise toute nouvelle débutant dans la rue principale participante
2. Une entreprise à domicile ou une entreprise actuellement dans un espace partagé (espace de cotravail ou cuisine commerciale) déménageant dans un établissement de vente au détail (espace commercial) dans l'une des communautés participantes; ou
3. Une entreprise existante déménageant dans l'une des communautés participantes.
4. Toutes les entreprises doivent être prêtes pour la vente lors de l'obtention du financement avec un emplacement dans l'une des communautés participantes.

#### **Entreprise existante (expansion et rétablissement)**

1. Toute entreprise déjà présente dans l'une des communautés participantes.

# ADMISSIBILITÉ

## Entreprises admissibles

Toutes les entreprises doivent remplir les critères suivants afin d'être considérées :

- ✓ Être situé physiquement dans l'une des communautés participantes lors de l'obtention du financement.
- ✓ Être ouvert au public sans rendez-vous et pour l'achat de biens et services sur place; ou être prêt à ouvrir lors de l'obtention du financement (conformément aux protocoles contre la COVID).
- ✓ Être une entreprise locale indépendante avec moins de 10 employés (25 dans le cas d'un restaurant).
- ✓ Payer des taxes foncières commerciales (évalué commercialement) soit directement ou au moyen d'un loyer commercial.
- ✓ Être une entreprise individuelle, un partenariat, une société, une coopérative ou une entreprise sociale.
- ✓ Avoir un compte bancaire pour l'entreprise dans le nom enregistré de l'entreprise.
- ✓ Appartenir à une résidente ou un résident de l'Ontario exploitant une entreprise en Ontario.
- ✓ Appartenir à une personne ayant au moins 18 ans lors de la demande et étant une résidente ou un résident canadien ou une résidente ou un résident permanent.
- ✓ Les entreprises avec plusieurs emplacements ou les propriétaires appartenant plusieurs entreprises ne peuvent soumettre qu'une (1) demande.
- ✓ Avoir terminé et révisé un rapport d'étude de marché fourni par Ma rue principale avant la demande. Pour obtenir un rapport d'étude de marché pour votre entreprise, veuillez remplir ce formulaire [www.mymainstreet.ca/marketresearch](http://www.mymainstreet.ca/marketresearch).
- ✓ La priorité sera donnée aux demandes provenant de groupes en quête d'équité, y compris les francophones, les femmes, les Autochtones, les groupes racialisés, les communautés noires, les nouveaux arrivants, les immigrants et les réfugiés, les jeunes (39 ans et moins), les personnes vivant avec un handicap et les personnes 2SLGBTQ+.

## Entreprises inadmissibles

Les types d'entreprises suivantes ne peuvent pas être considérés :

- ✓ Les franchises de distribution ou les franchises, y compris celles appartenant à un particulier ou étant exploitées par un particulier.
- ✓ Les entreprises exploitant dans un espace de travail partagé comme un hot desk ou dans un bureau assigné.
- ✓ Les entreprises qui sont uniquement en ligne, à commercialisation à paliers multiples ou à paiement au clic.
- ✓ Les entreprises à temps partiel ou saisonnières.
- ✓ Les entités gouvernementales ou les fournisseurs de services sociaux.

## COÛTS ADMISSIBLES

Le financement doit être utilisé pour couvrir les coûts (excluant la TVH) reliés aux catégories suivantes :

### Équipement

Comprend les coûts liés à l'achat d'équipement nécessaire pour la fabrication ou la création de produits ou de services pour atteindre les objectifs spécifiques décrits dans cette demande.

### Améliorations à la propriété à bail

Les coûts peuvent comprendre des améliorations à l'espace commercial, l'installation d'ÉPI ou autres améliorations ou mises à jour nécessaires pour améliorer l'expérience du client.

### Rénovations à la façade extérieure

Comprend les coûts pour la signalisation ou les mises à jour à la façade extérieure.

### Inventaire

Comprend les coûts reliés à l'ajout de nouveaux produits ou services pour répondre aux besoins des clients. Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour reconstituer les besoins existants ou permanents en matière d'inventaire.

### Technologie

Comprend les coûts reliés à l'obtention de technologie pour appuyer les activités commerciales, y compris les systèmes de point de vente, les logiciels de gestion des relations avec la clientèle ou d'autres logiciels ou programmes. Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour payer des contrats/renouvellements existants ou des ententes pour le maintien de TI/site Web en cours.

### Marketing

Comprend les coûts reliés aux documents publicitaires accessoires (circulaires, pamphlets, cartes professionnelles, annonces dans les journaux), aux documents publicitaires électroniques (sites Web, annonces ou billets sur les médias sociaux, campagnes par courriels, articles de contenu, blogues ou publicités en ligne payées), ou à d'autres activités nécessaires (réseautage, salons professionnels, commandites, éditoriaux, articles, recommandations, témoignages, promotions des ventes, rabais, concours, échantillons) pour attirer l'attention de clients potentiels et stimuler l'attention des clients actuels à votre entreprise et vos produits/services.

### **Location (uniquement pour les « nouvelles » entreprises)**

Comprend les coûts liés à l'obtention d'un magasin/emplacement commercial (coûts de location, dépôts pour les services publics, installation/configuration, systèmes de sécurité, etc.).

## **COÛTS INADMISSIBLES**

Les fonds ne peuvent pas être utilisés pour couvrir les salaires du propriétaire ou des employés actuels, les renouvellements aux abonnements de logiciel, les coûts des terrains, l'achat de bâtiment ou de véhicule, les versements hypothécaires mensuels, les versements sur les prêts ou pour le loyer, les pertes d'entreprise, les amendes ou les pénalités, les frais courants ou les coûts de licence, tous coûts liés aux litiges ou au non-respect, ou pour payer pour toutes dépenses engagées ou datées avant la signature de l'entente pour la contribution non remboursable.

## **PROCESSUS DU PROGRAMME ET ENGAGEMENT**

Les demandes seront considérées de façon continue dans chacune des communautés participantes jusqu'à ce que les dix (10) contributions non remboursables par communauté soient distribuées.

Le portail des demandes pour la soumission des documents dûment remplis est ouvert à toutes les communautés et demeurera ouvert jusqu'à ce que tous les fonds dans chacune des communautés soient distribués.

Une grande partie du programme Accélérateur d'entreprise locale est basé sur l'interaction entre les entreprises et leur Ambassadeur local de rue principale. À cet effet, les entreprises devraient entrer en contact avec leur Ambassadeur local de rue principale pour discuter de leur intérêt dans le programme.

Rappelez-vous que vous ne pouvez pas faire une demande de financement avant d'avoir fait une demande et reçu votre rapport d'étude de marché. Veuillez faire cela en premier à [www.mymainstreet.ca/marketresearch](http://www.mymainstreet.ca/marketresearch).

## EXIGENCES POUR LES DEMANDES

Le programme Accélérateur d'entreprise locale vise à aider les entreprises de rue principale en leur fournissant du soutien direct aux entreprises, de la formation, des études de marché personnalisées, une analyse des données et des contributions financières non remboursables. Par conséquent, la soumission d'une demande **ne garantit pas l'obtention de fonds**. Pour prendre des décisions éclairées relatives au financement, les demandeurs doivent remplir et soumettre les documents suivants :

- Un rapport d'étude de marché terminé et révisé par un Ambassadeur de rue principale.
- Le formulaire de demande en ligne dûment rempli.
- Le plan dûment rempli (en pièce jointe) :
  - Nouvelle entreprise – modèle de plan d'affaires
  - Entreprise existante – plan d'expansion et de rétablissement pour l'entreprise
- Les pièces jointes avec tous les documents supplémentaires nécessaires, y compris :
  - **Copies de l'enregistrement de l'entreprise**  
(lettres d'incorporation, entente de partenariat, permis principal d'entreprise)
  - **Vérification des taxes foncières commerciales**  
(copie d'un compte d'impôts commercial ou une convention de bail soulignant son inclusion dans le loyer)
  - **Photo du devant du magasin**  
(photo en haute résolution du devant de votre magasin)

Les demandeurs seront informés du statut de leur demande environ deux semaines après leur soumission d'une demande dûment remplie comprenant toutes les pièces jointes. Si certaines informations sont manquantes ou incomplètes, la demande et les pièces jointes seront retournées au demandeur afin de pouvoir faire les mises à jour nécessaires avant de soumettre leur demande de nouveau. Cette demande aura alors une nouvelle date de soumission.

## DE QUELLE FAÇON LES DEMANDES SERONT-ELLES ÉVALUÉES ?

Les demandes provenant d'entreprises viables seront évaluées non seulement sur leur demande et les pièces jointes nécessaires, mais également selon les critères suivants :

- Les demandeurs pouvant confirmer qu'ils ont ou qu'ils obtiendront toutes les licences et tous les permis nécessaires en relation avec leur entreprise, satisfaisant ainsi les exigences de tous les organismes de réglementation de leurs juridictions respectives.
- Les demandeurs pouvant démontrer comment leur jeune entreprise ou la croissance et l'expansion de leur entreprise vont contribuer à répondre aux besoins de leur communauté locale, tel qu'indiqué dans le rapport d'étude de marché.
- Les demandeurs qui travaillent avec leur Ambassadeur local de rue principale et avec d'autres fournisseurs de services communautaires pour assurer leur succès.
- Les demandeurs acceptant de participer à des communiqués, des événements et des initiatives de communication narrative en lien avec leur entreprise, son impact sur la communauté et son financement par l'intermédiaire du programme Ma rue principale.

## GRILLE D'ÉVALUATION

ARTICLES	OPTIONS	SCORE
<b>ADMISSIBILITÉ</b>		
L'entreprise faisant la demande est-elle située dans l'une des communautés participantes?	Oui/ Non	1 Oui 0 Non
L'entreprise faisant la demande a-t-elle réalisé le rapport d'étude de marché?	Oui/ Non	2 Oui 0 Non
Est-ce que les approbations locales nécessaires seront en place avant la date de commencement du financement?	Oui/ Non	2 Oui 0 Non

## BESOIN RECONNU

Il y a une portée et un objectif bien défini pour le financement.

0 - 5

- 5 Je comprends parfaitement ce que l'entreprise faisant la demande essaye de faire et la raison pour laquelle cela s'aligne très bien aux objectifs de Ma rue principale.
- 4 Je comprends en grande partie ce que l'entreprise faisant la demande essaye de faire et la raison pour laquelle cela s'aligne bien aux objectifs de Ma rue principale.
- 3 Je comprends en quelque sorte ce que l'entreprise faisant la demande essaye de faire et la raison pour laquelle cela s'aligne en quelque sorte aux objectifs de Ma rue principale.
- 2 Je ne comprends pas ce que l'entreprise faisant la demande essaye de faire et la raison pour laquelle cela ne s'aligne généralement pas très bien aux objectifs de Ma rue principale.
- 1 Il y a une portée claire, mais aucun objectif ou vice versa.
- 0 Il n'y a pas de portée ou d'objectif clair.

<p>Le financement va contribuer à une entreprise qui appuiera une saine combinaison de commerces le long de la rue principale participante.</p>	<p>0 - 10</p>	<p>10 Excellente contribution à la stratégie et à l'impact à long terme sur la communauté.</p> <p>8 Très bonne contribution à la stratégie et à l'impact à long terme sur la communauté.</p> <p>6 Contribution satisfaisante à la stratégie et à l'impact à long terme sur la communauté.</p> <p>4 Contribution relativement faible à la stratégie et à l'impact à long terme sur la communauté.</p> <p>2 Très faible contribution à la stratégie et à l'impact à long terme sur la communauté.</p> <p>0 Absolument aucune référence à la stratégie ou à l'impact à long terme sur la communauté.</p>
<p>Le financement va contribuer à une stratégie durable pour l'entreprise tel qu'indiqué dans le rapport d'étude de marché.</p>	<p>0 - 10</p>	<p>10 Excellente contribution à la stratégie et à l'impact à long terme sur l'entreprise.</p> <p>8 Très bonne contribution à la stratégie et à l'impact à long terme sur l'entreprise.</p> <p>6 Contribution satisfaisante à la stratégie et à l'impact à long terme sur l'entreprise.</p> <p>4 Contribution relativement faible à la stratégie et à l'impact à long terme sur l'entreprise.</p> <p>2 Très faible contribution à la stratégie et à l'impact à long terme sur l'entreprise.</p> <p>0 Absolument aucune référence à la stratégie et à l'impact à long terme sur l'entreprise.</p>

## CAPACITÉ

<p>L'entreprise a la capacité et les ressources appropriées pour atteindre ses objectifs.</p>	<p>0 - 5</p>	<p>5 Le demandeur démontre une excellente capacité d'atteindre avec succès ses objectifs. Des partenaires solides et des processus de consultation sont en place pour l'exécuter, y compris la représentation de groupes en quête d'équité.</p> <p>4 Le demandeur démontre une forte capacité d'atteindre avec succès ses objectifs.</p> <p>3 Le demandeur démontre une capacité satisfaisante pour atteindre avec succès ses objectifs.</p> <p>2 Je m'inquiète de la capacité du demandeur d'atteindre ses objectifs.</p> <p>1 Faible description.</p> <p>0 Aucune description.</p>
<p>L'entreprise a un plan et un budget clairement définis pour exécuter les objectifs dans les délais requis.</p>	<p>0 - 5</p>	<p>5 J'ai confiance dans les coûts et les délais tels que présentés.</p> <p>4 Je comprends les coûts et les détails tels que présentés.</p> <p>3 Je comprends en quelque sorte les coûts et les délais tels que présentés.</p> <p>2 Je ne comprends pas vraiment les coûts et les délais tels que présentés.</p> <p>1 Je m'inquiète à propos des coûts et des délais tels que présentés.</p> <p>0 Il n'y a pas de budget clair.</p>

SCORE: /40

## ÉVALUATION EN COMITÉ

Chaque demande sera évaluée par un comité de trois membres, comprenant :

- Des représentants externes avec une expérience démontrée en développement économique local, en démarrage d'entreprises et en croissance d'entreprises, ainsi qu'en développement communautaire.
- Des représentants internes de Ma rue principale ayant une bonne compréhension de la vision et de la capacité du programme, ainsi que des besoins communautaires.

Dans le cas où un demandeur souhaiterait porter la décision prise par le comité en appel, une demande de révision formelle peut être déposée.

## EXIGENCES D'APPROBATION

Les demandeurs qui sont approuvés pour du financement doivent également fournir les documents suivants avant de recevoir les fonds.

- Entente signée**  
(toutes les ententes seront soumises pour signature au moyen du système électronique (DocuSign®))
- Formulaire de transfert électronique de fonds signé (TEF)**  
(copie inclus dans l'entente)
- Chèque annulé** ou **formulaire de dépôt direct**  
(au nom de l'entreprise – aucun comptes personnels ne seront acceptés)

## EXIGENCES EN MATIÈRE DE PAIEMENTS ET DE RAPPORT

La contribution non remboursable pour les entreprises locales sera payée en deux versements.

1. 5 000 \$ (ou 50 % de la contribution non remboursable approuvée si celle-ci est inférieure à 5 000 \$) à la signature du contrat et la soumission de tous les documents requis; et
2. 5 000 \$ (ou 50 % de la contribution non remboursable approuvée si celle-ci est inférieure à 5 000 \$) lors de la soumission d'un rapport intermédiaire comprenant une copie des reçus pour les dépenses initiales.

Les entreprises participantes devront aussi soumettre un rapport final lorsque tous les fonds auront été dépensés. Ma rue principale s'attend également à ce que les entreprises participantes acceptent de partager leur histoire dans les communications de Ma rue principale.

Pour recevoir les paiements, les bénéficiaires de la contribution non remboursable devront soumettre de l'information sur leurs dépenses et fournir une copie de tous les reçus pertinents. Les entreprises doivent garder la version originale de tous les reçus, factures et ententes en lien avec ce programme pour une période de sept (7) ans et respecter toutes les directives et les exigences de l'Agence du revenu du Canada en matière d'entreposage et de rapports.